



Rassemblement à la Direction le mercredi 25 janvier STOP AU MASSACRE DES EMPLOIS A LA DRFIP 35 !

Comité Social d'Administration suppressions d'emplois 2023 du 25 janvier 2023

Nos sections syndicales CGT, Solidaires et FO Finances publiques 35 appelaient les agent·e·s de Rennes à se rassembler mercredi 25 janvier à 8h45 devant la cité administrative juste avant le CSAL convoqué à 9h00.

À cette occasion, ce sont 40 agent·e·s qui se sont réunis devant la cité et qui ont décidé collectivement de rejoindre la salle Simone Veil dans laquelle le Directeur attendait les élu·e·s pour débiter la réunion.

En préalable, une motion commune des sections syndicales CGT, SOLIDAIRES, CFDT et FO des Finances publiques 35 au sujet de la réforme des retraites a été lue.

Suite à la journée historique du 19 janvier 2023, nous souhaitons vous proposer, à l'occasion de ce CSAL, de lire la déclaration commune suivante :

Monsieur le président,

Avec un taux de grévistes de 40 % à la DRFiP 35 le 19 janvier (le taux national s'élève à 34,42 %, soit 26 241 grévistes), avec 25 000 manifestants à Rennes, 2800 à St-Malo, 2200 à Redon, 350 à Vitré et à Combourg, avec dans les cortèges, de nombreux agents des Finances publiques, actifs et retraités, nos sections syndicales sont légitimes pour vous demander de faire remonter à la DG, au Ministère des Finances et à celui de la Fonction publique, l'exigence du retrait immédiat du projet de réforme des retraites porté par madame Borne.

Ensuite, les représentant·e·s du personnel ont évoqué les suppressions d'emplois 2023 avec leurs conséquences négatives pour les services :

- démantèlement en cours du réseau de proximité des SIP, SIE, SPF, SGC
- la complexification des procédures et l'éloignement du service public pour les usagers (GMBI...)
- la concentration des services avec le développement des plateformes d'appels et de contacts
- l'industrialisation des tâches, le travail de masse déshumanisé, tout numérique, éloigné des usagers ;
- les difficultés dans la liaison avec les services gestionnaires,
- quelles perspectives nationales et locales ? quelle place pour l'accueil ? pour le contrôle fiscal ?
- qu'en est-il de la lettre de cadrage de la DG relative à la restructuration des SIP ?

– il faut un état des lieux sur les besoins des usagers, la qualité des missions, les moyens disponibles, les conditions de travail.

Comme l'ont rappelé les représentant·e·s du personnel, sans un tel bilan le grand remue méninges de la DG tourne à vide et ne peut déboucher que sur la poursuite à plus grande échelle du démantèlement de notre administration.

Les évolutions incessantes qui frappent les finances publiques obligent les agent·e·s à s'adapter sans cesse aux restructurations et réorganisations qui leur sont imposées en procédant à une priorisation arbitraire des tâches, alors même que ces priorités changent sans arrêt.

Le directeur n'a pas souhaité s'adapter au cadre du dialogue qui s'ouvrait à l'occasion de l'envahissement par les agents du CSAL et refusé d'ouvrir un débat en présence des agent·e·s, arguant que cela n'avait pas été prévu en amont.

Il s'agit d'un fâcheux précédent, en effet tous les directeurs avant lui avaient toujours accepté de répondre aux agents, y compris à l'occasion d'envahissements des instances.

Suite à la décision du directeur, lecture a été faite de la pétition rédigée à l'initiative des agent·e·s du SIP de Saint-Malo et signée par la quasi-unanimité des collègues des différents services malouins (au moins 95 %). Cette pétition s'intitule :

“Contrat d'objectif et de moyens 2023 – 2027. Pas en notre nom ! ”

Ce texte dénonce le subterfuge que constitue le Grand Remue-Méninges impulsé par le DG, qui vise à associer les agent·e·s aux conclusions qui dictent le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2023-2027.

Mais nous ne sommes pas dupes et nous voulons que le DRFIP et le DG le sachent officiellement.

Cette pétition pleinement soutenue par les OS départementales CGT, Solidaires et FO sera soumise à la signature de l'ensemble des agent·e·s de la DRFIP 35.

Enfin, face à l'attitude du directeur, les représentant·e·s des organisations syndicales CGT, Solidaires et FO ont décidé de quitter la séance avec les agent·e·s présents.

Seule la CDFT a décidé de siéger.

Rennes, le 25 janvier 2023